



L'ETOILE DU NORD



Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

Un an.....50cots
Six mois.....25cots

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

AUBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.

TÉLÉPHONE : No 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs

ANNONCES.

1ère insertion par ligne.....10cots
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut
donner un avis au moins quinze jours avant l'expiration
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

6ième ANNEE

JOLIETTE, VENDREDI, 6 JUIN 1890

No 44

No 18.

LE CHEMIN DES LARMES

SECONDE PARTIE

LA DEMANDE EN MARIAGE

III

AVANT LA FÊTE

Le vendredi avant la fête, le comte de Verdaine fit une nouvelle visite à la famille Pérard. Il revint à Saint-Amand le lendemain dans l'après-midi. Il était accompagné, cette fois, de la mère d'un de ses nouveaux amis et compagnons de chasse, Mme LeClerc, qui demeurait à Moutier, commune voisine de Saint-Amand.

Ils se rendirent chez le maire qui bien que très surpris de cette visite à laquelle il ne s'attendait pas, les reçut avec un empressement et une amabilité qui indiquaient combien il était flatté de l'honneur qui lui était fait.

Le comte savait un peu ce qui se disait dans le village ; il avait compris que la belle Paule allait exciter l'envie et faire naître bien des jalousies, tout aussi bien chez les femmes que chez les hommes, et il s'était dit qu'il serait habile à lui de conquérir tout d'un coup les sympathies des uns et des autres.

Pour cela, que devait-il faire ? Il avait cherché et trouvé. De là sa visite au maire de Saint-Amand, accompagné de Mme LeClerc, qu'il avait prié de le présenter.

— Monsieur le maire dit-il au magistrat municipal, je prends la liberté de venir vous consulter.

— Me consulter, moi monsieur le comte ?

— Oui, monsieur le maire, et vous parler d'une pensée qui m'est venue, d'un désir que j'ai... Avec votre assentiment, bien entendu, je voudrais faire don à la commune d'une somme de cinq ou six cents francs, à l'occasion de votre fête de demain, qui s'annonce comme devant être brillante ; nous examinerions ensemble l'emploi qui pourrait être fait de cette somme ; mais il faut, avant tout, que vous acceptiez.

— Si j'accepte, monsieur le comte, mais avec une vive reconnaissance, et la somme sera strictement employée selon les intentions du généreux donateur.

— Voyons donc ce que nous pouvons faire. Vous aurez demain un mât de cocagne ?

— Oui, certes, nous aurons un mât de cocagne.

— Eh bien ! monsieur le maire, au mât de cocagne vous ajouterez deux prix à ceux qui existent déjà.

Le maire prit une feuille de papier et écrivit : " Deux prix au mât de cocagne."

— De quelle valeur, s'il vous plaît, monsieur le comte ?

— Selon votre idée, monsieur le maire.

— Soit.

— Les courses en sac et le jeu de ciseaux sont un prétexte à distributions de linge, de sac, de bonnets, de souliers et autres objets divers aux enfants nécessiteux de la commune.

— C'est vrai, monsieur le comte.

— Sur la somme que je vais avoir l'honneur de vous remettre, quatre

cents francs pourraient être affectés à des achats d'effets d'habillement.

— Ah ! mais c'est parfait, monsieur le comte, c'est admirable !

Ne pouvons-nous pas augmenter aussi le nombre des prix du tir à la cible ?

— Mais si vraiment.

— Alors quatre prix en plus pour le tir.

— Quatre prix en plus pour le tir, écrivit le maire après avoir écrit : " quatre cents francs pour le jeu des enfants."

— Enfin, monsieur le maire continua le comte, vous vous entendriez avec le directeur du théâtre des Merveilles pour qu'il donnât une représentation gratuite aux enfants de vos écoles.

— Ah ! monsieur le comte, s'écria le maire, mais c'est magnifique ce que vous faites.

— Je suis enchanté de vous être agréable, monsieur le maire. Maintenant voici :

Et Maxime aligna sur la table dix billets de banque de cent francs.

— J'ai réfléchi, monsieur le maire, dit-il ; avec 600 francs vous ne pourriez pas faire les choses aussi convenablement que je le désire, je vous remets 1,000 francs ; il ne faut pas que vous puissiez être gêné en rien.

Le maire était ébahi, émerveillé. Il reconduisit les visiteurs jusqu'à leur voiture, en ne ménageant ni les saluts ni les remerciements.

Rentré chez lui, il rédigea une annonce pompeuse et fit appeler aussitôt le tambour de ville, surnommé le père Vingt-Deux. Celui-ci se hâta d'aller prendre sa caisse et de tambouriner dans toutes les rues la grande nouvelle qui fut accueillie par les cris de joie des gamins et des gamines des écoles.

Ils criaient à tue-tête : " Vive monsieur le comte ! "

Pendant cetemps le maire établissait ses comptes, ce qui n'était nullement difficile. Il se trouva que tout en faisant superbement les choses, selon le désir du donateur, il lui restait cent vingt-cinq francs.

Il envoya cent francs au curé pour ses pauvres et remit au père Vingt-Deux une gratification de vingt-cinq francs.

Le vieux tapin saisi d'enthousiasme, n'hésitait pas à comparer Maxime à Napoléon-le-Grand.

Quant au lieutenant des pompiers, directeur du tir à la cible, il déclarait à qui voulait l'entendre que le comte de Verdaine était un homme de conséquence.

Bref, c'était un délire, et le soir même Maxime aurait pu se faire proclamer roi de Saint-Amand les Vignes, et même faire élire conseiller municipal.

Voilà les populations : toutes faciles aux entraînements ?

Enfin nous sommes au dimanche soir. Dans la journée tout s'est bien passé. On vient de tirer le feu d'artifice, qui a eu sa part d'applaudissements.

C'est l'heure du bal : déjà l'on entend les flous-flous de l'orchestre, composé de six musiciens venus de Beaume.

La tente, louée à Dijon, aussi belle, aussi spacieuse que celle du bal de Willis, qui figure dans les fêtes foraines des environs de Paris, se dressait sur la grande place entre la mairie et l'église, ce qui ne scandalisait nullement le curé, un

bonhomme de curé qui était là depuis plus de trente ans, vivant au milieu de ses ouailles comme un bon père au milieu de ses enfants, et qui ayant vu naître plusieurs générations, tutoyait volontiers jeunes filles et jeunes garçons.

— J'espère que tu vas te faire belle et brave, avait dit le père Rouget à sa petite fille, prête à se parer pour le bal.

— Belle, je tâcherai de l'être le plus possible, répondit-elle.

— Au fait, tu l'es toujours.

— Peut-être. Mais on n'est pas toujours belle de la même façon.

— Je ne te comprends pas.

— Maman me comprend ; n'est-ce pas, maman, qu'une femme n'est pas toujours belle de la même façon ?

— Sans doute, la beauté de la femme gaie, heureuse, n'est pas la beauté de la femme triste, malheureuse.

— Alors, fillette, demanda l'ancien sergent en souriant, comment seras-tu belle ce soir ?

— Comme une femme heureuse, grand-père.

— Il me semble que ta toilette est bien simple.

— Je l'ai voulu ainsi,

— Sois, mais je crois que la robe de soie...

— Une robe de soie ce soir ?...

Ah ! non ! Toutes mes bonnes amies vont s'attifer à qui mieux mieux ; on en va voir des chaînes d'or, des colliers des dentelles, des rubans.

— Tu as tout cela.

— Oui, mais je ne mettrai que ma petite croix d'or attachée à un velours noir.

La mère opina du bonnet.

— Allons, c'est bien, fillette, dit le grand-père, je m'en rapporte à toi.

— Et tu fais bien, va, répondit Paule avec un petit air fin qui disait bien des choses.

Elle allait mettre une robe de mousseline semée de bois noirs, concession faite au deuil récent de la famille. A cause de ce deuil également, il avait d'abord été décidé que la jeune fille n'irait pas au bal ; puis, en raison des circonstances, on avait chargé d'avis, en se promettant, toutefois, de ne pas rester plus d'une heure.

On n'est pas d'une rigidité absolue sur certaines choses à Saint-Amand les Vignes.

— A neuf heures, le bal battait son plein.

La belle Paule n'était pas encore arrivée et son absence commençait à être fort remarquée.

— Laissez donc, disait une de ses rivales, il y a là un de ces ménages dont Fanchon la Princesse a l'habitude ; elle veut arriver la dernière afin que son entrée dans le bal fasse sensation.

— Elle attend probablement M. le comte de Verdaine, dit une autre et M. le comte est en retard.

— Mais est-il bien sûr qu'il viendra ?

— Oui, oui, il viendra, fit une voix acerbe.

— Ah ! c'est toi, la Mélie ; quoi, tu viens au bal ?

— Vous voyez bien.

— Mais pourquoi faire ?

— Pour voir les autres s'amuser, répondit sagement la bossue.

Et elle s'éloigna pour aller dévorer son chagrin dans un coin, chagrin fait d'envie et de jalousie, mais qui n'en était que plus cruel.

A ce moment Etienne passe près des causeuses.

— Voyez donc comme il est triste ! — Ça se comprend, elle n'est pas là !

Elle a de la chance tout de même d'être aimée ainsi !

— Il l'aime tant qu'il en devient bête.

— Vous verrez qu'il ne fera danser aucune de nous, tant qu'il n'aura pas dansé avec elle.

— Quant à ça, dit une belle grande fille qui écoutait souriante, Etienne a raison et je l'approuve ; si mon promis dansait avec une autre avant de danser avec moi, ce serait fini entre nous.

Un certain mouvement se produisit alors dans la salle. C'était le comte qui venait d'arriver. Il était seul. Il y eut de la surprise, car on s'attendait à le voir paraître ayant la belle Paule à son bras. On s'aperçut que ses regards cherchaient de tous les côtés à travers les groupes.

Mais il ne fallut pas longtemps à Maxime pour s'assurer que Paule n'était pas dans la salle.

— Elle a voulu ne pas arriver avant moi, pensa-t-il.

— Il se promena un instant dans le bal, puis se rapprocha de l'entrée et attendit.

Toutes les jeunes filles se demandaient :

— M. le comte dansera-t-il ?

Et tous, sans exception, souhaitaient d'être invitées par le beau jeune homme.

(A continuer.)

EPICERIE

POPULAIRE.

Le soussigné tout en remerciant ses pratiques et le public en général du bienveillant encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a le plaisir d'annoncer qu'il a en mains l'assortiment le plus complet que l'on puisse désirer en fait.

D'EPICERIE

Provisions et Liqueurs

— TEL QUE —

Thé, Café, Beurre, Graisse, Fromage, Sucre Melasse, Raisins, Biscuits, Marinades, Boîtes de Conserves, enfin tout ce que l'on trouve dans une grocery de première classe.

UNE SPECIALITE DE

Vins et Liqueurs, Brandy, Gin, Vieux Rye, Whisky, Bière, Porter, Etc., Etc.

PRIX TRES MODERES !

Une visite est sollicitée.

S. P. CHAMPOUX

EPICIER

En face du Marché, Joliette

Les marchandises seront livrées à domicile sans charge extra.

AU PUBLIC.

Les citoyens de St-Ambroise de Kildare seront heureux d'apprendre que M. Joseph Vignault de cette paroisse, tiendra constamment en vente des cerceaux dans tous les prix, ayant toujours en mains un assortiment complet. M. Joseph Vignault se chargera en outre d'exécuter tous ouvrages de chassis simples ou doubles sans compter l'assortiment qu'il tient toujours en dépôt. Allez lui faire une visite lorsque l'occasion s'en présentera, et vous serez bien servis.

Aux cultivateurs

M. Joseph Piquette, forgeron de Joliette, reconnu pour avoir constamment en mains, des chevaux de qualité supérieure, annonce aux cultivateurs et propriétaires de chevaux qu'il a actuellement en possession un superbe étalon noir de 4 ans, de race supérieure, bon trotteur, pesant 1250 livres, et qu'il le tiendra à la disposition de ces derniers pour la saison, et à des prix très modérés. M. Piquette, par la satisfaction qu'il a donnée dans le passé, sera, nous n'en doutons pas, encouragé comme il a droit de s'y attendre. jno.

L'EMULSION

d'Huile de FOIE de MORUE

DE SCOTT

Guérit la

PHTISIE

Quand elle est incipiente.

Son Goût ressemble à celui du Lait.

Méfiez-vous des imitations et achetez les véritables flacons enveloppés dans du papier saumon.

Chez tous les Pharmaciens. — Prix, 50 cents et \$1.00.

SCOTT & BOWNE, Belleville.

J. D. A. FITZPATRICK,

ARPENTEUR PROVINCIAL

ET FÉDÉRAL,

RESIDENCE : RUE MANSEAU,

JOLIETTE. No 39, 1a

DR A. BEAUPRE

BUREAU :

MAISON DE Dme VEUVE J. W. BÉNAUD,

EN FACE DU COLLÈGE JOLIETTE.

CONSULTATIONS A TOUTE HEURE.

No 42, 1a

AVIS PUBLIC

M. Alph. Durand, manufacturier de portes, chassis, jalousies, moulures, cadres, bras, barreaux, poteaux d'escalier, etc., ainsi que toutes sortes de tournage et de coupage, le tout fait sur des modèles les plus nouveaux et à des prix très modérés. M. Durand comme architecte sculpteur, dessinateur, s'occupera comme par le passé de faire les plans de bâtisses et mobilier d'église ou de les exécuter dans m'importe quel genre.

ALPHONSE DURAND

Rue Notre-Dame, Joliette, Près du Couvent de la Providence.

Précieux.—Un livre qui vaut son pesant d'or, "Le traité sur les maladies du cheval" que tous les cultivateurs devraient avoir dans leur maison, est offert en vente chez M. Albert Gervais, au prix modique de 10 cts l'exemplaire. Franc de port,

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT HERVAIS. ADMINISTRATION ET REDACTION Rue, Manseau, Joliette, P. Q. ABONNEMENT Pour une année 50cts 6 mois 25cts strictement payable d'avance.

L'ETOILE DU NORD

JOLIETTE, VENDREDI, LE 6 JUIN 1890

Le Grand Nord.

Deux mots au sujet du tracé que doit suivre ce nouveau chemin de fer. Nous avons promis d'exposer notre manière de voir avant aujourd'hui sur cette question. C'est par oubli involontaire de notre part que nous sommes encore à remplir envers nos lecteurs cette promesse.

Est-ce qu'en laissant ce centre commercial, Joliette, à distance, dans le circuit qu'il devrait faire pour passer aux portes des paroisses de St-Ambroise, Chertsey, Rawdon etc., au pied des Laurentides, le Grand Nord, les favoriserait assez pour compenser les frais de construction?

Est-ce que au point de vue de la colonisation il importerait à la culture du sol de ce côté un élan sensible?

Certains intéressés répondent dans l'affirmative et les autres dans la négative.

Quels sont donc ceux dont l'opinion doit prévaloir? Nous répondons à cette question par une autre question. A l'anglaise.

Ière. Sur les parcours que suivrait le Grand Nord pour relier les paroisses sus-mentionnées, le terrain par sa composition, et son degré de productivité, se prête-il bien à la colonisation?

2ème. Quelles grandes montagnes de difficultés leurs moyens actuels de communications avec les centres d'affaires éloignés les obligent-ils à surmonter que le Grand Nord supprimerait pour elles?

Il suffit de connaître sous ce rapport leur situation respective vis-à-vis nous pour affirmer, quant à la dernière question, que le "Grand Nord" n'améliorerait rien, et, une étude du sol nous dira facilement toute la considération que mérite la première.

Nous concluons que le terminus naturel du "Grand Nord" est Joliette.

Noirce dramatique et musicale

Le "Club des amateurs" de cette ville par le magnifique succès qu'il a obtenu mardi soir dans sa première séance dramatique et musicale donnée au Collège de Joliette, s'est révélé.

C'était son coup d'essai et il a étonné, ébloui, émerveillé.

Chacun de ceux qui le composent sont doués de dispositions peu communes comme dramaturges; nous parlons de ceux qui sont pour la première fois montés sur les planches du théâtre, car dans le nombre il en est dont la réputation est depuis longtemps déjà faite comme acteurs.

Ces derniers sont MM. J. J. Shepard, J. A. Renaud, J. Guibault pour la tragédie, et Geo. Desaulniers et J. Guibault le même que nous venons de mentionner pour la comédie.

Le "Sonneur de St-Paul," drame en quatre actes avec prologue et "Un tour bien joué," n'auraient soulevé dans l'assistance plus d'applaudissements même si des acteurs de profession les eussent interprétés.

Tous les rôles ont été admirablement exécutés.

A tel point que le plus sévère critique, en tenant compte des circonstances, ne pourrait trouver que très peu à redire sur la manière dont chacun s'est acquitté de sa tâche.

Nous avons bien raison de dire que cette séance ferait époque dans les annales du théâtre ici.

Depuis le lever du rideau à 8 1/2 hrs jusqu'à la fin de la soirée qui s'est terminée vers minuit, l'auditoire a été incessamment poigné d'émotion.

Le "Sonneur de St-Paul" a été joué de façon à bouleverser les âmes les moins sensibles et "un tour bien joué" fut un long éclat de rire toujours en crescendo.

La musique dans les entre-actes a été donnée par MM. Antonio et Hector Beaudoin, pianistes distingués.

Quant aux costumes ils ne laissent rien à désirer, étant tous bien appropriés au rang des personnages et de l'époque où se passait le drame.

Malgré la température défavorable, il y avait foule. Par suite bonne recette.

Nous invitons le "Club des Amateurs" à nous favoriser au plus tôt d'une nouvelle séance dont il fera les frais.

St-Jacques de l'Achigan en feu.

Ministre sans précédent dans ses campagnes.

24 Maisons et dépendances en cendres.

Pertes, \$80,000.

Les pompiers de Joliette appelés.

Lundi, vers 6 heures du soir, se répandit ici avec la rapidité de l'éclair, la rumeur que le magnifique village de St-Jacques de l'Achigan, où le feu venait accidentellement de se déclarer, était tout entier menacé d'être rasé par l'incendie. On douta tout d'abord ne croyant à un tel malheur et l'on s'abordait dans les rues en se demandant, est-ce le cas que le village de St-Jacques de l'Achigan brûle en ce moment? Hélas! ce n'était que trop la triste, l'affreuse réalité.

En effet, par une dépêche du maire de la localité adressée directement au président de notre Conseil de ville, M. Ed. Guibault, ex-M. P. et lui demandant tout le secours qu'on pouvait prêter dans la circonstance, ne tarda guère à nous parvenir la confirmation de la triste nouvelle.

Comme bien l'on pense on se mit immédiatement en mesure de transporter le plus promptement possible notre pompe à incendie sur le théâtre de la conflagration.

Dans l'impossibilité par prudence, de dépêcher notre corps de pompiers au complet, on fit appel aux gens de cœur, et le chef du département du feu, M. Alexandre Bonin et quelques-uns de ses subalternes avec l'aide empressée de nombre de nos concitoyens eurent bientôt terminé les préparatifs indispensables, et, vers les 7 heures P. M. se mettaient en route en forçant l'allure des chevaux.

De distance en distance ces derniers devaient être remplacés et tout avait été préparé à cette fin.

Un pont en fer étant en voie de construction sur le Lac Ouareau, à l'endroit appelé Les Dalles, il fallait passer par St-Liguori et allonger ainsi le trajet d'au moins deux lieues; de sorte qu'il y avait à franchir une distance de cinq bonnes lieues.

Laissons nos sauveteurs en chemin et devançons-les à St-Jacques pour donner des détails sur l'origine du feu et ses ravages.

A ce moment, le centre commercial de ce magnifique village, ressemblait à un brasier ardent; maisons, granges et bâtiments, sur une étendue d'environ 7 arpents, étaient convertis en énormes flambeaux, jetant sur le ciel des lueurs sanglantes et éclairant au milieu du crépitements du bois se tordant sous l'effort de l'élément destructeur et des nuages d'âtre fumée, un tableau indescriptible de profonde désolation.

Il avait pris on ne sait comment, naissance à la résidence du Dr Laferrrière, vers les 3 1/2 hrs et en un instant des étincelles portées sur l'aile du fort vent qui soufflait ce jour là, l'eurent allumé sur un autre point, quelques maisons plus loin,

Dépourvue de tout moyen efficace de protection, on peut facilement s'imaginer l'émoi de la population. En dépit de tous les efforts, le feu s'étendit rapidement ici et là, et, bientôt, il offrait le spectacle qu'on vient de décrire en un coup de plume.

Lorsque nos pompiers arrivèrent, le plus fort était fait, mais tout danger n'était pas conjuré il s'en faut. Ils se mirent activement à l'œuvre et étouffèrent sous des torrents d'eau le monstre aux ailes de flammes dans les dernières et dangereuses étreintes de ses convulsions.

Plus de cent personnes de cette ville s'étaient rendues sur les lieux. La plus belle partie de St-Jacques de l'Achigan n'est plus qu'un monceau de ruines.

Les pertes sont au plus bas mot, évaluées à la somme de \$80,000, dont une très faible proportion couverte par les assurances.

Heureusement, il n'y a pas de pertes de vies à déplorer; tout le bétail a pu être sauvé, il n'en a guère été de même pour le linge et l'ameublement.

Nous donnons ci-dessous, la liste des noms des incendiés:

M. Dr Laferrrière, J. L. Desrochers, J. Racette, Stanislas Bleau, Ulric Granger, Magloire Lanoue, A. Melançon, M. Sincery, Edmond Landry, Léon Béliveau, hôtelier, Magloire Granger, N. P., Jos. Melançon, Léopold Bolduc, Ludger Légare, Jean Prud'homme, Siméon Forest, Dame Vve Jos. Sancerre, Dame Vve Charles Leblanc, George Forest, J. L. Lord, Salomon Lord, Siméon Boisvin, Ernest Mercier, Olivier Mercier.

Les porteurs de police d'assurance sur ce nombre sont d'environ huit et assurés pour de faibles montants.

Un fait curieux, c'est qu'au milieu même du foyer de la conflagration quelques maisons dispersées çà et là, ont été épargnées comme par miracle, parmi lesquelles, celle de M. J. A. Martin, gérant de la manufacture de tabac et présentement candidat conservateur du comté de Montcalm aux prochaines élections provinciales. On dit que des reliques du Révd M. Paré, auraient protégé ces demeures privilégiées.

Nos chaleureuses félicitations aux paroissiens de Ste-Marie Salomée et à ceux qui comme eux, résident à une distance relativement considérable du village, pour le zèle qu'ils ont déployé afin de porter secours aux infortunés dont la propriété était menacée.

Nous avons le ferme espoir que des ruines des maisons incendiées en sortiront bientôt de nouvelles et plus belles encore si possible.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur.

Un mot s'il vous plaît, pour vous féliciter du morceau intitulé "Un fait" que vous avez fait paraître dans le numéro du 22 dernier de L'Etoile du Nord. Votre journal est vraiment attrayant. Aussi c'est avec empressement que nous le retirons de la poste, certains que nous sommes d'y trouver toujours quelque chose de nouveau et des articles bien touchés, dûs à la plume de messieurs vos correspondants ou quelques attrayantes pièces de rédaction. En traitant le sujet de l'émigration sur le numéro du 22 dernier de L'Etoile du Nord, vous avez touché une corde bien sensible à nos pauvres expatriés.

En écrivant aujourd'hui, monsieur le Rédacteur, je ne répondrai pas à la question que vous posez, savoir: si l'immigration compense en résultat la perte de forces vives que le fleau de l'émigration fait annuellement subir au Canada; la réponse à cette question vous a, dites-vous, été suggérée par votre patriotisme; je me ferai l'écho de tous mes compatriotes des Etats-Unis en disant que nous souhaitons tous et de tout cœur que nos gouvernants soient embrasés de cette flamme de patriotisme qui vous consume. Si chez nos gouvernants l'intérêt personnel était quelques fois sacrifié à l'intérêt public, nous croyons que le pays n'aurait pas à déplorer la perte d'un si grand nombre de ses enfants. Si, comme vous le dites, les gouvernements ont déjà fait quelque chose

en faveur de nos frères éloignés, le fleau toujours croissant de l'émigration leur prouve qu'il n'en ont pas encore fait assez. Et si on désire voir revenir au pays ceux qui végètent aux Etats, c'est à vous de choisir, pendant les présentes élections, des hommes qui auront à cœur l'intérêt public; et avec de tels hommes au pouvoir, le pays sera prospère et nos pauvres et malheureux frères expatriés entretiendront dans leur cœur l'espoir de revoir tôt ou tard dans le pays natal. Dans une prochaine correspondance j'entreprendrai vos lecteurs sur la vie de quelques uns de nos compatriotes à l'étranger; pour aujourd'hui monsieur le Rédacteur je n'ai plus qu'à vous remercier et vous dire au revoir.

Natick, R. I.

PARLONS FRANÇAIS

On a constaté depuis un certain temps une tendance toujours croissante de la part de Français à mâtiner d'anglais et d'allemand la langue si claire, si douce, si colorée et si gracieuse que parlaient Racine, Bossuet, Victor Hugo et tant de maîtres écrivains.

Les coupables sont nombreux: le monde, la politique, le journalisme, surtout la passion des courses de chevaux, et cette affection à paraître initié aux langues étrangères, qui est devenue une véritable manie de notre temps.

Les auteurs anglais modernes empruntent beaucoup à notre littérature; ne serait-il pas singulier d'aller prendre leurs traductions pour un original? Or, c'est ce qui arrive pour certaines locutions. Ainsi, bon nombre de mots, transportés en France au temps des invasions, y sont revenus défigurés, et par un phénomène inexplicable, la formule primitive ayant été exilée de chez nous, c'est la traduction étrangère qui rentre en notre pays, sous les habits qu'elle a pris au dehors.

Pour remonter un peu loin, les Anglais trouvèrent au quatorzième siècle, le mot *humeur*, dans le sens de plaisanterie naturelle (c'est en ce sens-là que le grand Corneille l'employait encore dans ses premières comédies); ils en ont fait *humour*, que nous leur avons repris, et nous opposons communément aujourd'hui l'*humour*, sans épithète à l'*humour* britannique.

Le moindre inconvénient de ces emprunts, c'est que le vulgaire n'en comprend pas la nuance, ni même le sens et qu'il le prononce ridiculement. Les camelots, qui assiègent les portes de l'exposition du centenaire assourdisaient les passants et amusaient les Anglais en offrant leur *ticket*, qu'ils prononçaient *tiquais*, tandis qu'il eût été si naturel de les voir vendre des *billets* comme ils en vendent tous les soirs à la porte des théâtres.

Voltaire raconte que, de son temps, nombre de cuisiniers atteints d'anglomanie offraient sans hésiter du *roast beef*..... "de mouton." C'était nouveau. Aujourd'hui le *rosbif* figure dans tous les dictionnaires français: le *beef rôti*, qui y figurerait plus tôt, n'a-t-il pas le même sens?..... Une langue n'est jamais trop riche. Mais notre langue est assez riche de son propre fonds sans que nous soyons obligés d'aller si souvent faire des emprunts à l'étranger. Quelle nécessité y a-t-il de club au lieu de cercle, la *season* pour la saison, *great event* pour grand événement, le *hall*, qui vient de notre halle, à nous, et *lunch* et *luncher* pour collation ou goûter?

Est-ce que *five o'clock tea* prêterait une nuance à être dit "le thé de cinq heures"? De même pour le *gardon party*, locution que nos pères ne connaissent point lorsqu'ils invitaient tout bonnement à une partie de jardin. *Amis américains* and *servants* Oela se passera sans doute. Mais ce devrait être déjà passé. Il est aujourd'hui difficile de s'écrier: *That is the question*, si l'on ne veut pas tomber dans le lieu commun; et, lorsqu'on ose rappeler le *to be or not to be* de Shakespeare, il est pour le moins tout aussi distingué de traduire la fameuse phrase d'Hamlet par: "Être ou ne pas être..."

La politique n'est pas la moins coupable. Il y a là des abus qui ne datent pas d'hier. Ce *budget*, qui a passé dans notre langue ne vient pas d'Angleterre tout droit, mais il en revient. Jadis, on apportait en France les pièces de comptabilité dans un sac de peau qu'on appelait *bougette*. Pendant l'invasion, les Anglais ont retenu le mot; ils l'ont accommodé à leur usage, élargissant la signification du contenant au contenu, et nous avons la bonté de leur en témoigner notre reconnaissance, en adoptant l'orthographe et le sens anglais. Ainsi des *mecs* d'officiers, au lendemain de la guerre franco-allemande.

La tribune et la presse semblent avoir grand plaisir à rendre plus difficile l'intelligence de la politique extérieure. Est-ce que la clarté de la discussion perdrait si l'on ne disait pas le *reichstag*, au lieu de la chambre des députés allemands; le *reichsrath*, pour le parlement autrichien; le *rigsdag*, pour le parlement danois, et le *skoupitchina*, pour l'assemblée de Serbie?

Notez qu'il y a dans ces choix de mots indigènes un arbitraire inexplicable. Lors des discussions sur le Tonquin, nous a-t-on assez rebattu les oreilles du *Tsung-li-Yamen*, quand il était si commode de dire le ministre des affaires étrangères de Pékin. Tout le monde ne connaît pas le chinois! la preuve c'est que vous trouverez ce seul mot orthographié de dix manières différentes par ceux qui l'emploient.

Et pourquoi dire le *Tsunli-Xamen*? Evidemment, par la même raison qui fait dire le *Mikado* pour l'empereur du Japon, et le *padichah* pour le sultan, le *firman* et l'*ukase* pour les décrets et décisions de Constantinople et de Saint-Petersbourg: par un simple caprice.

Un jour même, un grand journal français, a écrit ces mots stupéfiants: "notre Foreign-Office!....." Il n'est pas probable que les Anglais nous rendent jamais la politesse en écrivant "our ministère des affaires étrangères."

Sans être anglophobe, on peut approuver ce qu'écrivait Rivalo, en 1783: "Nous sommes les seuls qui imitons les Anglais, et, quand nous sommes las de notre goût, nous y mêlons leurs caprices, nous faisons entrer une mode anglaise dans l'immense tourbillon des nôtres, et le monde l'adopte au sortir de nos mains. Il n'en est pas ainsi de l'Angleterre: quand les peuples du Nord ont aimé la nation française, imité ces manières, exalté ses ouvrages, les Anglais se sont tus, et ce concert de toutes les voix n'a été troublé que par leur silence."

L'expérience aurait dû nous profiter.

Il serait pourtant si simple de parler sa propre langue: vous voulez dire "pleuvoir", à quoi bon recourir au dictionnaire anglais, pour écrire *rain*? Hier encore cependant, un critique parisien eût rougi de ne pas écrire *struggle for life*, à propos de la pièce que Daudet avait en le bon goût d'écrire sous le titre absolument équivalent *La Lutte pour la vie*.

Empruntons aux langues étrangères ce qu'elles ont de bon, dans leur originalité quand cette originalité nous manque; mais ne nous donnons pas le ridicule d'aller chercher au dehors des mots qu'on nous a pris et, si malheureusement nous ne pouvons pas nous dispenser de discuter le *budget*, laissons le *Foreign-Office* à Londres et le *Tsung-li-Yamen* à Pékin.

Enfin, s'il nous convient de faire savoir à nos contemporains qu'en sortant du cercle nous avons été prendre une tasse de thé pour collation, dans une réunion qui s'était assemblée dans un jardin, disons cela tout simplement, dans la bonne et belle langue de nos aïeux, et laissons aux Anglais et aux Américains les *clubs*, les *five o'clock teas*, les *lunches* et les *gardon parties*. Ce sera pour le moins tout aussi clair. Ce sera plus français.

A wonderful relief.

Edmund Kerr, Chesterville:—I can truthfully say your Nasal Balm is giving me great relief and I feel satisfied that another bottle, will make a complete cure. I could not expect one bottle to cure me as my case was a very bad one.

Mort à l'étranger

Il y a quelque temps, un jeune homme d'une vingtaine d'années, du nom de Ruel, et dont les parents demeurent à St-Lazare, comté de Bellechasse, partait pour les Etats-Unis afin d'y trouver de l'ouvrage pour le printemps.

Ces jours derniers, les parents du jeune homme qui avaient vu par leurs fils en bonne santé, étaient notifiés par le coroner de New-York, que ce dernier venait de se noyer accidentellement, en se baignant avec plusieurs autres de ses compagnons et leur disant qu'ils avaient à envoyer la somme de \$88, pour le transport des restes mortels à St-Lazare.

On peut s'imaginer la douleur des vieux parents, en apprenant la mort de leurs fils unique, n'ayant pas même la consolation de le recevoir, la famille étant trop pauvre pour payer les frais du transport. En conséquence ordre a été donné d'inhumier la malheureuse victime, là où elle est morte.

Une sinécure vacante

Le cocher d'Etat de la Reine, M. George Payne, vient de se retirer du service; ce fonctionnaire, qui ne montait sur son siège que pour conduire la voiture royale à Londres et dans les cérémonies officielles, avait été d'abord cocher de Guillaume IV. Les devoirs de M. George Payne n'étaient pas de ceux qui causent une grande fatigue ce qui explique facilement sa longue mais inutile carrière. La Reine ne passe pas à Londres plus de quatre jours par an, et à la cour, les cérémonies officielles sont rares depuis que Sa Majesté a renoncé à ouvrir le Parlement. La charge de cocher d'Etat est donc une parfaite sinécure, car je ne crois pas que M. George Payne ne se soit jamais abaissé à harnacher lui-même les chevaux de l'équipage royal ou même à promener l'attelage des huit hanovriens café au lait, ces superbes animaux qui ne sont pas sortis depuis plusieurs années.

M. Georges Payne rentre dans la vie privée je ne dirai pas couvert de gloire, mais couvert de souvenirs et de présents qui lui ont été faits par tous les souverains et princes étrangers ayant rendu visite à la Reine. On prépare au palais de Buckingham un cadeau qui sera offert à ce vénérable serviteur. J' imagine que ce sera un fouet d'honneur. Le successeur de M. G. Payne n'est pas encore désigné. Le titulaire d'une dignité aussi importante ne peut pas être nommé à la légère.

Dans une cuve d'eau bouillante

Une dépêche de Lévis en date du 30, dit qu'il y a quelques jours, à peine, nous avions un horrible accident à enregistrer; une jeune fille venait de périr dans les flammes après d'atroces douleurs. Vraiment, on dirait qu'une fatalité s'est abattue sur notre ville, car avant hier encore, un accident tout aussi effroyable et tout aussi douloureux que le premier, vient de se produire dans les circonstances suivantes.

Une jeune fille âgée de 25 ans environ, du nom de Malvina Fleury, et qui était engagée comme servante, depuis une huitaine de jours, chez M. Xavier Pagueau, partit de la maison, hier, à midi, pour aller porter le dîner à son maître, qui travaillait à la tannerie de M. Ephrem Duplessis.

En attendant l'heure du dîner, l'imprudente jeune fille s'aventura dans un passage irrégulier. A peine la jeune fille avait-elle parcouru une vingtaine de pas dans ce sentier dangereux, sans que les ouvriers la vissent, qu'elle se jeta dans le vide, et tomba dans un réservoir contenant environ quatre pieds de hauteur d'eau et de tan en fusion. On peut s'imaginer l'horrible position de la jeune fille, et ses cris de douleur et d'épouvante, lorsqu'elle se sentit cuire vivante. Cependant, à force de courage et d'énergie, elle parvint à se tirer à demi du liquide bouillant qui lui brûlait les chairs.

Lorsque le mécanicien entendit les cris de l'infortunée, il se douta de ce qui était arrivé et courut à son secours. Un spectacle horrible s'offrit à ses regards: la misérable,

assise sur les bords du réservoir, les pieds pendants dans le liquide brûlant, exhalait des plaintes et des sanglots. Elle n'avait pas eu la force de se tirer les pieds davantage; son corps brûlé à moitié ne présentait qu'une plaie horrible, hideuse. Ses bras, de même que la partie inférieure du corps, étaient complètement brûlés, sans doute dans les efforts qu'elle avait faits pour sortir de la chaudière.

On l'emporta immédiatement chez elle, puis on envoya quérir le Dr N. Lacerte, qui lui donna les soins les plus empressés.

Cependant, malgré tous les secours que l'art médical puisse procurer, il est presque impossible qu'elle survive à ses atroces blessures.

Les trois quarts du corps de la malheureuse sont brûlés, et les médecins ont perdu tout espoir de la sauver.

Echos de Joliette.

Procession.—La procession de la Fête-Dieu, qui aura lieu dimanche prochain, passera par les rues St-Chs Borromée, St-Viateur, St-Barthélemy et reviendra à l'église par la rue Manseau. Quant aux différentes associations religieuses, aux communautés, au public des deux sexes, grandes personnes et enfants, le même ordre que celui de l'année dernière devra être observé. Nous espérons que nos concitoyens par les décorations dont ils feront les frais sur le parcours, démontreront que la foi est plus ardente que jamais dans le cœur de notre population. Qu'on n'épargne pas le temps ni l'argent. Celui qui passera dimanche devant nos demeures, est le dispensateur des biens de la terre et le roi des rois.

Commerce.—M. Magloire Champagne, ci devant commis chez M. C. Labrèche, marchand de marchandises sèches, est comme tel entré ces jours derniers chez M. Ephrem Dupuis, Brasseur, où il est spécialement chargé de tenir le comptoir et de solliciter des ordres.

A St-Jacques.—Le 2 juin au soir, aussitôt que nous fut parvenue la nouvelle que le village de St-Jacques brûlait, pas moins de 30 voitures, dans l'espace d'une heure environ, sont parties d'ici, tant le nombre de nos concitoyens désireux de voir le spectacle du sinistre et de porter si possible secours à nos malheureux voisins, était grand.

Encore à temps.—Notre pompe à incendie, bien que partie fort tard relativement à la distance qu'il lui restait à franchir, et malgré le mauvais état des chemins montagneux à plusieurs endroits, est encore arrivée assez tôt à St-Jacques, pour rendre de grands services. Bien que l'élément destructeur fut en partie maîtrisé lorsqu'elle commença à fonctionner, il était à craindre, vu le fort vent qui soufflait qu'il ne se rallumât sur quelque autre point. A neuf heures du matin, elle était de retour de sa première campagne au dehors et glorieuse des lauriers qu'elle y avait cueillis, elle a été immédiatement réinstallée dans ses quartiers où elle veille nuit et jour à la sécurité de la propriété publique.

Collégial.—La sortie des élèves du collège de Joliette est fixée à samedi matin, le 21 Juin.

Décédée.—Le 18 de mai dernier, en la paroisse de Ste-Elisabeth, M. Xavier Beausoleil, fils, cultivateur, est décédé à l'âge de 46 ans laissant une épouse inconsolable et deux enfants pour déplorer sa perte. Le défunt a succombé à une maladie qui l'a tenu pendant 4 mois cloué sur un lit de douleur. Nos condoléances à la famille.

Avertissement.—Nous prions les maîtres de Postes de distribuer toujours avec une extrême attention les journaux afin, d'enlever sous ce rapport, tout objet de plaintes aux abonnés. La semaine dernière, ceux qui reçoivent notre journal, se sont plaints en assez grand nombre, surtout et notamment dans la paroisse de St-Paul, de ce qu'il ne leur était adressé régulièrement bien qu'il n'y ait aucune faute de notre part.

Décédée.—L'épouse de feu M. J. Bte Larivière, née Angélique Crépeau, est décédée en cette ville, dimanche dernier, à l'âge de 76 ans, après quelques mois de maladie.

Ste-Elisabeth.—M. Hermas Joly, cultivateur, de cette paroisse, est décédé lundi dernier, à l'âge de 21 ans. Ses funérailles ont eu lieu mercredi, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Criminel.—M. Bruno Panneton, député shérif, a commencé mardi, l'assignation des jurés qui doivent servir au prochain terme de la Cour Criminelle en ce District.

Commission.—M. J. Dufresne, de Ste-Emélie de l'Energie, a été assermenté comme huissier de la Cour Supérieure, le 2 courant, au Greffe de ce District.

Aux éleveurs.—M. A. Beauséjour, de St-Ambroise de Kildare, est propriétaire d'un magnifique étalon sous poil brun, et avertit le public qu'il l'amènera inmanquablement ici tous les samedis.

Théâtral.—M. Ponton, de Montréal, et fournisseur de costumes de théâtre, est arrivé ici mardi midi pour livrer aux amateurs de cette ville qui devaient pour la première fois depuis leur organisation, jouer le soir au Collège Joliette, les costumes dont ils avaient besoin et tous de lui.

Première Communion.—Hier, l'Eglise de la paroisse de St-Paul était le théâtre d'une de ces cérémonies religieuses qui font époque dans la vie de l'homme et dont aucun catholique ne peut voir le spectacle sans émotion. Au milieu d'une affluence nombreuse, nombre d'enfants des deux sexes y furent en effi pour la première fois, ce jour-là, le pain des forts. Le temple décoré avec une pompe inaccoutumée retentit des plus beaux cantiques d'al légresses de circonstance que l'on puisse entendre.

Jamais encore par la solennité de la cérémonie, il n'a été attesté d'une manière plus éclatante que le jour de la première communion est le plus beau de la vie d'un chrétien.

Préface.—Les Révérends MM. Moïse Jolicœur, fils de M. Stanislas Jolicœur, bourgeois de cette ville et Atchez Chaussé, tous deux élèves du collège de Joliette, admis à la prêtrise samedi de la semaine dernière à Montréal, ont chanté leur première grand-messe le premier, dimanche dernier, à Joliette et le second, le même jour, à Lanoiraie.

Le Révd. M. Sylvestre a fait le sermon de circonstance, chef-d'œuvre d'éloquence, au sujet de l'ordination du premier des nouveaux dignitaires et M. F. A. Bailliargé du second.

Politique.—Quoique l'on doive sous peu, par toute la province, avoir des élections, on dirait qu'on semble l'ignorer en se comté.

On se laisse aller au cours du temps comme en temps ordinaire.

Il est pourtant des heures où l'on doit tout particulièrement s'émouvoir.

Bonne nouvelle.—M. N. A. Guilbault, & Cie, annoncent au public pour vendredi et samedi, qu'ils auront à vendre les fruits et légumes les plus nouveaux.

Venant de recevoir un grand assortiment de pois en grès de toutes les grandeurs, pour être vendus à bon marché.

Nous avons des marinades pour être vendues au gallon et en flacon à très bon marché.

Nous recevons pour samedi, un grand choix de pâtisseries, biscuits, fruits et bonbons de toutes sortes.

Dix sacs de cocos bien frais pour être vendus 2 pour 15 cts ou 8 cts pièce.

Profitez-en, nos prix sont bien bas. Argent comptant seulement. Chez N. A. Guilbault & Cie.

Vin Canadien.—M. S. P. Champoux, marchand épicier vient de recevoir du vin canadien, appelé le Delaware de Ste-Catherine d'Ontario, et en aura constamment en vente; goût délicieux, recommandable par ses vertus toniques, stimulant efficace, prix réduit, \$1,25 le gallon, en gros et en détail.

St-Félix de Valois.—Le Conseil municipal de cette paroisse a, lundi, le 2 Juin courant, confirmé les certificats de licence d'auberge, en faveur de MM. D. Marion et Elz. Geoffroy.

Commerce.—M. Stanislas Bacon, chapelier ayant vendu tout son ancien fonds de magasin dans le but d'abandonner les affaires, est maintenant résolu de continuer comme par le passé son commerce et à cette fin, s'est procuré un nouvel assortiment complet dans sa ligne, consistant en chapeaux de toutes sortes, dernier goût etc, etc, tous articles de premier choix, en vente à conditions faciles. M. S. Bacon compte sur l'encouragement du public auquel comme autrefois il tiendra toujours à donner pleine et entière satisfaction.

Avantageux

M. A. Lassieraye, confiseur se charge de tous les ordres dont on voudra bien le favoriser en fait de pâtisseries. Gâchettes au beurre à vendre les jours maigres chez lui et de tous poids. Pain fourni régulièrement et à 2 cts de moins que chez les autres boulangers. Huitres fraîches constamment en mains, détrempées au verre ou à la mesure, sucreries de toutes espèces tant françaises qu'autres; fruits, oranges, bananes, citrons, pommes etc, noix piquées, ou longues, amandes, châtaignes etc etc. Bonne pesée prix réduits, allez et vous verrez.

Feu dame Cimon

Nous apprenons avec peine la mort de Madame Cimon, née Delphine Doucet, épouse de l'Hon. Juge Cimon, ci-devant de cette ville, arrivée dimanche dernier, à Fraserville, P.Q. Madame Cimon n'était âgée que de 38 ans.

AVIS

Dimanche prochain, à 4 hrs P. M., aura lieu à la salle de l'Institut, l'assemblée des membres en général du "Club des amateurs de Joliette."

Avis à qui de droit. Par ordre du Trésorier

Bulletin littéraire.

Le dernier numéro de la REVUE FRANÇAISE nous donne un véritable régal littéraire, avec le premier acte du grand drame de Henri de Bornier, *Mahomet*, qui vient de mettre en émoi non seulement le monde artistique, mais les diplomates de France et de Turquie. Les numéros suivants compléteront cette œuvre magistrale; nous les attendons avec impatience.

Le nom de Zola ne devra faire froncer le sourcil de personne. La nouvelle *L'Amour sous les toits* est une délicieuse et fraîche étude de mœurs parisiennes, écrite sans doute pour faire regretter que l'artiste qui peut ainsi manier sa plume nous défende quelquefois d'admirer son talent.

En suivant avec attention les portraits littéraires de la REVUE FRANÇAISE, les lecteurs américains seront bientôt à même de choisir eux-mêmes leur lecture avec connaissance de cause.

La Justice par E. M. de Vogué, dans un style parfaitement académique, est une belle et bonne histoire qui laisse le lecteur peut-être légèrement pensif, mais certainement avec un peu d'indulgence au cœur pour les fautes des malheureux.

Les abonnés partant de la campagne recevront régulièrement la REVUE en envoyant leur nouvelle adresse au bureau du journal, 39 West 14th street, New-York.

Abonnements, un an, \$4,00
Le numéro..... 0,35

AVIS

M. Israel Dufresne, qui vient d'être assermenté comme huissier de la Cour Supérieure, et résidant à Ste-Emélie de l'Energie, se chargera toujours comme tel de toutes les collections qu'on voudra bien lui confier en outre des autres services qu'il peut rendre dans son état.

Tué par sa petite sœur

Vers six heures vendredi soir, M. John Allen, 652 rue Yonge, Toronto était occupé à tuer des rats dans sa cuisine, avec une carabine Flaubert. Après en avoir tué un, il rechargé sa carabine et la plaça dans un coin de la pièce pour sortir un instant. C'est alors que la petite fille, âgée de 7 ans, s'empara de la carabine et en dirigea le canon vers son petit frère âgé de 2 ans. Le coup partit et la balle fracassa la tête du bébé dont la mort fut instantanée.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette. Dans la Cour de Circuit, No 2318. Dame Mary Ann Daly, de la ville de Cohees, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, veuve de Patrick Daly, en son vivant de St-Ambroise de Kildare, dans le district de Joliette, Demandeur vs James Daly, ci-devant de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, et actuellement de la dite ville de Cohees, Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Ville de Joliette, ce 27 mai 1890. DESROCHERS & DESILETS

NAISSANCES.

—A l'Assomption, le 18 mai 1890, la dame de M. Moïse Bourque, cultivateur, un fils.

—A l'Assomption, le 20 mai 1890, la dame de M. Joseph St-Amour, un fils.

—A l'Assomption, le 31 mai 1890, la dame de M. Médard Lafortune, une fille.

—A Joliette, le 2 juin 1890, la dame de M. Desithée Benin, ferblantier, un fils.

—A Lowell Mass, le 30 mai 1890, la Dame de M. Narcisse Gendron, un fils. Parfait et marraine M. Célestin Gendron et sa Dame.

DECES.

—A Joliette, le 30 mai 1890, Marie Clara-Albertine, enfant de M. Ulrich Riely, tailleur, à l'âge de 2 ans et 12 jours.

—A Joliette, le 30 mai 1890, Marie-Alice, enfant de M. Ls Robitaille, pharmacien, à l'âge de 2½ ans.

—A Joliette, le 21 mai 1890, Marie-Marguerite-Ivonne, enfant de M. George Desroches, marchand, à l'âge de 3 mois et 3 jours.

—A Joliette, le 31 mai 1890, Joseph Azarias, enfant de M. Azarie Pauré, manufacturier, à l'âge de 9 mois.

—A Joliette, le 3 juin 1890, Joseph-David, enfant de M. Adolphe Sicard, à l'âge de 6 mois.

A QUI A DU TABAC A VENDRE

Avantage spécial offert

M. Ephrem Belduc achète le tabac en feuille au plus haut prix du marché suivant la qualité, en payant la moitié argent comptant et le reste en marchandises sèches. Ceci est sans contredit au bénéfice des cultivateurs etc, qui en trouvant moyen d'écouler leur tabac sûrement chez ce monsieur, pourront tout en remportant de l'argent, à volonté se choisir, à conditions faciles tout ce dont ils auront de besoin en fait de marchandises.

M. Belduc tient magasin sur la place du marché.

Terres à vendre

A St-Ambroise, comté de Joliette une terre d'au delà de 150 acres, dont 80 en bon état de culture, excellents pâturages et bonnes prairies, avec maison, grange et étable; située à 2 milles de la beurrerie, et à milles du village. Les conditions sont très faciles et à bon terme.

CLOVIS BELOUIN Propriétaire.

Défense d'avancer

Je soussigné fais défense d'avancer à Dame Marie-Louise Gesselin mon épouse sans un ordre signé de ma main.

AUGUSTE MORIN, père 6 j 3 f St-Cypre

Orgue Eolien !

La grande merveille musicale.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates. On ne peut se faire une juste idée de cette orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE

No 1676, rue Notre-Dame, MONTREAL, SEUL IMPORTATEUR DES

PIANOS

HAZELTON FISHER DOMINION ET LES

Orgues Dominion.

J. E. LABELLE,

Médecin-Vétérinaire.

Traitement de tous les animaux domestiques.

OUVRAGE GARANTI.

Voisin de M. Le Robitaille, pharmacien, JOLIETTE.

CATARRE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR

LE BAUME NASAL GUERIT

BAUME NASAL

Guérison prompte et certaine de Rhume de Cerveau, et du Catarrhe, à tous leurs périodes.

CALME, NETTOIE, GUERIT.

Soulagement immédiat, Guérison Permanente, Incurables impossibles.

Muscles solidifiant maladies sont des symptômes de Catarrhe, telles que mal de tête, vertige, écoulement de Leducat, maux de gorge, toux et crachement, maux de gorge, écoulement de Leducat, etc. Si vous souffrez de l'un de ces symptômes, ou autres semblables, vous avez le Catarrhe et devez vous faire d'urgence un baume nasal. Le BAUME NASAL, déposé et garanti, le baume de cerveau le plus délectable en Catarrhe, rhume de la gorge et de la tête. LE BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou en vous l'envoyant, franc de port, sur réception du prix (50 cents et \$1.00) ou adressant

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.

CATARRE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR

LE BAUME NASAL GUERIT

BAUME NASAL

Guérison prompte et certaine de Rhume de Cerveau, et du Catarrhe, à tous leurs périodes.

CALME, NETTOIE, GUERIT.

Soulagement immédiat, Guérison Permanente, Incurables impossibles.

Muscles solidifiant maladies sont des symptômes de Catarrhe, telles que mal de tête, vertige, écoulement de Leducat, maux de gorge, toux et crachement, maux de gorge, écoulement de Leducat, etc. Si vous souffrez de l'un de ces symptômes, ou autres semblables, vous avez le Catarrhe et devez vous faire d'urgence un baume nasal. Le BAUME NASAL, déposé et garanti, le baume de cerveau le plus délectable en Catarrhe, rhume de la gorge et de la tête. LE BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou en vous l'envoyant, franc de port, sur réception du prix (50 cents et \$1.00) ou adressant

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.

R. G. GAUCHER,

MARCHAND DE FERRONNERIES, QUINCAILLERIES

Pentures, Huiles, Vitres etc.

219 & 221 Rue St-Paul, (COIN DE LA PLACE JACQUES-CARTIER) MONTREAL,

Dr W. Beaupré,

OCULISTE, STE-ELISABETH.

Sera à Joliette, à l'hôtel Rivard, tous les samedis qu'il fera beau temps. Heures des consultations, de midi à 3 heures. Donnera une attention toute spéciale aussi aux maladies d'oreilles, de la gorge et aux rhumatismes articulaires.

MARCHE de JOLIETTE.

Samedi, 31 Mai 1890.

FARINE.

	\$ cts.	\$ cts
Fleur de blé par 100 lbs.	0 00	2 50
Fleur de seigle do.....	1 40	1 60
Fleur de blé-d'Inde do.....	1 40	1 50
Fleur de sarrasin do.....	1 45	1 50
Fleur d'avoine do.....	2 00	2 25

GRAINS.

Avoine par minots.....	0 35	0 40
Orge par 50 lbs.....	0 60	0 70
Blé par minots.....	1 25	1 30
Pois par minots.....	0 60	0 70
Sarrasin 50 lbs.....	0 60	0 70
Seigle.....	0 60	0 70
Blé d'Inde do.....	0 75	0 80
Graine de lin par minot.....	1 00	1 25
Graine de mil.....	2 00	2 10
Graine trèfle par lbs.....	0 08	0 10
Graine de trèfle blanc.....	0 15	0 18

VIANDES.

Lard par 100 lbs.....	7 50	8 00
Lard frais par lbs.....	0 10	0 11
Lard salé.....	0 11	0 12
Bœuf par lbs.....	0 08	0 10
Mouton par lbs.....	0 08	0 10
Agneau par quartier.....	0 50	0 60
Veau do do.....	1 00	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS.

Poules par couple.....	0 60	0 80
Poulets do do.....	0 40	0 50
Dinde do do.....	1 00	1 20
Oies do do.....	0 75	0 80
Perdrix par couple.....	0 00	0 00

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 mits).....	0 90	1 00
Navets par minot.....	0 30	0 40
Carottes ".....	0 40	0 50
Oignons par minot.....	0 80	0 90
" par tresse.....	0 07	0 08
Ail par tresse.....	0 05	0 17
Fèves par minot.....	1 75	2 00
Choux (la pomme).....	0 05	0 08
Noix par minot.....	0 00	0 00
Pommes par minot.....	0 00	0 00

LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.....	0 12	0 15
do salé do.....	0 12	0 15
Oeufs par douzaine.....	0 12	0 14
Saindoux par lbs.....	0 12	0 14
Sucre par lbs.....	0 05	0 08
Sirop d'érable par gallon.....	70	80
Miel par livre.....	0 00	0 00
Laine par livre.....	0 35	0 40
Laine en écheveau p. lb.....	0 60	0 70
Savon.....	0 06	0 08
Peaux par livre.....	0 03	0 04
Foin par cent bottes.....	4 00	4 50
Foin par botte.....	0 06	0 08
Paille par botte.....	0 04	0 05
Etoffe la verge.....	0 70	0 90

JOSEPH LEDUC, Clerc du Marché.

NOUVEAUTES

LE PRINTEMPS ET L'ETE.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles arrivées cette semaine chez

Camille Labrèche,

Consistant en draps à robes de toutes les couleurs, patrons de robes en plads \$10 à \$18. Soie noire et en couleur. Satin merveilleux. Cachemire noir de 12cts jusqu'à \$1.25 la verge. Mérinos français dans tous les prix. Mérinos à soutanes assortis. Etoffes à manteaux, jusqu'à \$6 la verge. Tweeds, Serges, Draps à surtout dans toutes les couleurs nouvelles.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles pour l'hiver et le printemps, vient d'être reçu, ainsi qu'un grand choix de chapeaux pour hommes, consistant en chapeaux de soie, feutre, laine, paille. Il y a certainement choix pour donner satisfaction à tout le monde. Inutile de vous dire que ces marchandises ont été achetées à très bon marché.

Ainsi allez voir le plus grand assortiment de la ville. Ainsi peut-il être en droit de dire : "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérinos à soutanes à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CAMILLE LABRÈCHE.

Causerie intime

"Qu'as-tu décidé de prendre pour la médecine de printemps," demanda madame Loranger à son amie. Tout est trouvé ma chère. Amélie, que tu vois si bien portante depuis quelque temps, me dit qu'elle a pris le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larrivière. Une bouteille de ce remède fait plus de bien pour purifier et renforcer le sang que 2 bouteilles de n'importe quelle sausalpaille. Tu sais qu'Amélie est une fille qui n'est pas prodigue en éloges et elle recommande fortement ce remède aussi pour donner appétit outre l'effet merveilleux qu'il a de guérir le *flux mal*. Des demain je vais à la pharmacie et je m'en achète une bouteille, et s'il y en a pas, j'écris de suite au propriétaire.—D. J. Larrivière, Manville, R. I. Evans & Sons, agents généraux pour le Canada; aussi pour mes *Female porous Plasters*, les meilleures emplâtres pour les femmes.

Le grand Panorama.

Le grand Panorama de Jérusalem et le Crucifiement représentant de grandeur naturelle les montagnes de Sion, des Oliviers et Moriat, les Temples, Palais et Mosquées, et les caravanes en chemin pour la Ville Sainte. Les Arabes avec leurs Chameaux, Tentés, etc. Allez faire une visite à la bâtisse du Panorama coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain, Montréal.

Ouvert tous les jours jusqu'à 10.30 P. M. Les Dimanches de 1 hr à 10.30 P. M. Les Chars Urbains passent devant la porte.

A VENDRE.

La jolie maison en briques et ses dépendances situées au coin des rues Manseau et Gaspard, à Joliette. Cette résidence bâtie en plein campagne n'est cependant qu'à trois ou quatre minutes du centre de la ville. Cette propriété s'étend de la rue Manseau à la rue St-Vincent et présente ainsi des avantages pour celui qui voudrait cultiver. Longs délais accordés à l'acquéreur s'il le désire.

S'adresser à J. A. RENAUD, Avocat.

A VENDRE

La succession de feu M. Séraphin Leblanc, de l'Épiphanie, P. Q. a décidé de vendre à des conditions tout à fait avantageuses.

1o Une magnifique terre contenant environ deux cent huit arpents en superficie, dont 120 arpents en culture et 80 en bois avec sucrerie, bête de maison, grange, etc. Cette propriété est à 14 arpents du dépôt du chemin de fer, 6 arpents des moulins à farine, à carder et à scier. Sur cette terre est bâtie l'église paroissiale; et le couvent des Révérends Sœur Ste Anne, se trouve à deux arpents.

TITRES PARFAITS : DROITS DE SEIGNEURS PAYÉS.

2o La belle résidence qu'il occupait autre fois située au centre du village, avec un grand et beau jardin, contenant arbres fruitiers assortis, jet d'eau d'un côté et magnifique bocage de l'autre, donnant sur une rue, 80 pieds, sur l'autre 337, et 60 au point désigné par le vendeur, bornée par la rivière l'Achigan, aussi droits Seigneuriaux payés.

3o Aussi un emplacement bâti de maison dans le village de l'Épiphanie.

Pour plus amples informations, s'adresser à

Chs LEBLANC, marchand, Joliette ou à M. Ed. Leblanc, l'Épiphanie. 3 Avril, 3 m.

MEMORY

Mind wandering cured. Books learned in one reading. Testimonials from all parts of the globe. Prospectus sent FREE, sent on application to Prof. A. Louette, 237 Fifth Ave, New York.

Aux Cultivateurs.

M. Joseph Coutu, fils de Pierre Coutu, de St-Félix de Valois, a ouvert dernièrement en cette paroisse, une boutique de voiturier, où il espère recevoir l'encouragement du public en général. Ouvrages solides, élégants et à bas prix. Réparations de toutes sortes, exécutées promptement.

BRASSERIE DE JOLIETTE.

J. E. DUPUIS,

PROPRIÉTAIRE, Rue St-Pierre, JOLIETTE.

India Pale Ale, Lager Beer & Porter.

M. DUPUIS ayant fait de grandes améliorations à sa Brasserie, est en état de fournir au public, des BIÈRE & PORTER, de qualité qui, nous en sommes sûrs, donneront la plus grande satisfaction aux consommateurs, aux prix ci-dessous mentionnés :

India Pale Ale et Lager Beer, 30cts le gal. Porter..... 35cts

Vente en gros et en détail.

Une remise libérale accordée au commerce. M. Dupuis ayant le téléphone à sa maison donnera la plus grande attention aux ordres qui lui seront donnés.

Téléphone No 20. 2 mai-1 an.

Vins Français !

J. S. AYBRAM,

FABRICANT, Rue ST-LOUIS, A JOLIETTE.

VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE, VINS DE LIQUEURS.

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool. M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix. Les prix à la satisfaction de tous.

31 Oct No 1888, 13 -- 1 a

J. & W. REID,

FABRICANTS DE PAPIER A LA

Papeterie de Lorette

95, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapin. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge. On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour roliers, tapisseries, etc., etc. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Vins, Liqueurs et Produits Français DE PREMIER CHOIX.

CONSERVES ALIMENTAIRES. VINS

HUILE D'OLIVES VERGE. D'ESPAGNE et de Portugal.

WHISKYS et RYE CANADIENS. GINS DE HOLLANDE. WHISKYS ECOSSAIS. OLD TOM. GIN.

Machine à Moudre DE VESSOT.

PAT. LE 5 MARS 1885.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale à Montréal, en 1884. Premier Prix à l'Exposition de Hamilton, Ont., en 1885. Diplôme à l'Exposition de Sherbrooke, en 1885.

Cette machine à moudre est, sur demande, combinée avec un aplatisseur, et est manufacturée pour l'usage des cultivateurs et des moulins. Avec nos dernières meules améliorées elle fait la moulée tout aussi bien que la meilleure moulange en pierre. Là où notre moulange n'est pas connue, nous la vendons à l'essai, et garantie pour donner satisfaction. 281 de ces machines à moudre sont maintenant vendues et en usage dans le Canada.

Nous répondrons avec plaisir à toute demande d'information. Ecrivez pour circulaire, certificats et liste de prix. — Adressez :

S. VESSOT & CO. JOLIETTE, P. Q.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES, EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

Mr. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Des meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre la haute qualité.

Essayez-le. 1er Nov, 89, 1a

Vins, Liqueurs et Produits Français DE PREMIER CHOIX.

CONSERVES ALIMENTAIRES. VINS

HUILE D'OLIVES VERGE. D'ESPAGNE et de Portugal.

WHISKYS et RYE CANADIENS. GINS DE HOLLANDE.

WHISKYS ECOSSAIS. OLD TOM. GIN.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPORTATION.

M. J. Dayet & Cie, Seuls Agents pour la vente au Canada du Célèbre RHUM ST-GEORGES, importé de l'Île Grenade, par la maison Georges Bertin & Cie, de Bordeaux, qui a obtenu à l'Exposition de Paris 1889. Une médaille d'or, la plus haute récompense du Jury.

Prix modérés.— Articles de confiance.

Ce Rhum St-George, d'après le Dr Hawking, l'un des Commissaires de la République des États-Unis, avec sa finesse d'arôme unie à son rôle d'anti-fièvreux, s'est acquis la renommée de "Gardien puissant de la santé publique."

MAISON DE GROS : — 119, 121 et 123, rue Dalhousie, coin du Bassin. (Basse-Ville) QUEBEC. MAISON DE DÉTAIL : — Coin des rues St-Jean et du Palais, (Haute-Ville) QUEBEC.